



COMMUNIQUE DES CO-PRESIDENTS DE LA JGE FOOTBALL

11 MAI 2021

Joueurs, arbitres, Educateurs, dirigeants, bénévoles, parents, partenaires,
nous espérons que vous vous portez bien.

Cette saison aura été encore plus compliquée que la précédente. Les compétitions et plateaux, à peine commencés, ont été stoppés fin octobre pour se terminer par une saison blanche.

Malgré ce contexte difficile, le club a pu proposer des séances tout au long de la saison en s'adaptant notamment aux contraintes horaires liées aux différents couvre-feux. C'est pour nous l'occasion de remercier l'ensemble des éducateurs ainsi que Thomas qui ont œuvré tout au long des aléas de la saison.

Ces contraintes ont eu un impact différent selon les catégories (Ecole de Foot, Groupement Jeunes et Adultes).

Tout en poursuivant les séances jusqu'à fin juin, nous préparons la saison prochaine.

Nous souhaitons à travers ce communiqué vous informer sur :

- **les licences 2021-2022** sur lesquelles le club met en place des réductions pour les renouvellements
- **le Projet JGE 2024** qui prend la suite du Projet JGE 2021 pour 3 saisons.

LICENCES : REDUCTION POUR LES RENOUELEMENTS AVANT LE 31/07/2021

Tout d'abord nous tenons à rappeler ce que l'adhésion à la JGE vous permet et à quoi sert l'adhésion à votre club (*voir documents en bas de page du communiqué*)

Les inscriptions pour la saison prochaine pourront démarrer à partir de début juin.

Vous recevrez un lien FFF automatique à partir du 5 juin qui permettra d'effectuer l'inscription. Vous pouvez déjà vérifier, via le document ci-joint et disponible sur le site, si vous devez renouveler le certificat médical (valable 3 saisons) et la photo (valable 2 saisons pour les mineurs et 5 saisons pour les majeurs).

Si ces pièces sont indiquées "à fournir", il faudra alors les intégrer dans le lien avant de valider.

Suite à cette saison chaotique, nous avons pris la décision de maintenir le prix des licences tout en accordant une réduction pour les renouvellements effectués avant le 31 juillet 2021 (voir tableau des tarifs licences) en relation avec les activités qui ont pu être proposées aux licenciés.

Une nouvelle boutique a été mise en place en partenariat avec Intersport et notre nouvel équipementier Puma. Il est possible de passer commande dès maintenant (*voir boutique du club*).

PROJET JGE 2024

Le nouveau Projet JGE sera présenté dans les prochaines semaines. Il est dans la continuité de ce qui a été proposé depuis 3 saisons mais nous annonçons déjà quelques axes nouveaux :

- Création d'une section Féminine**, avec la mise en place de la phase 1 pour la saison prochaine (U5 à U11).
- Création d'une section Foot-Sport Santé** : Foot en marchant, Foot pour tous,
- Mise en place d'un éducateur BMF/BEF par catégorie jeunes**
- Formations des éducateurs bénévoles.....**

Nous préparons actuellement la saison prochaine et la mise en place des moyens en relation avec ce nouveau Projet JGE.

Nous vous communiquerons les informations au fur et à mesure via le site du club, page facebook, mail ...

Si vous souhaitez participer à ce nouveau projet, n'hésitez pas vous faire connaître. Il existe différents moyens de contribuer à la vie du club comme l'encadrement, le bureau, les diverses commissions ...

A bientôt autour des terrains

Arnaud Burban et Nicolas Lelou,
Co présidents de la JGE

CE QUE PERMET L'ADHÉSION À UN CLUB (LICENCE) ?



→ ADHÉRER À UN CLUB DE FOOTBALL

- > SOUTENIR LES VALEURS DU CLUB
- > ÊTRE EN ACCORD AVEC L'IMAGE DU CLUB
- > PARTICIPER FINANCIÈREMENT AUX ACTIVITÉS DU CLUB



→ AVOIR UNE ASSURANCE-LICENCE

- > COUVRIR EN CAS DE BLESSURE
- > GARANTIR EN CAS D'ACCIDENT LORS DES DÉPLACEMENTS LIÉS À L'ACTIVITÉ
- > AUTORISER LA PRATIQUE DU FOOTBALL AUX ENTRAÎNEMENTS ET EN COMPÉTITION



→ AVOIR DES ÉDUCATEURS DIPLOMÉS

- > ÊTRE ENCADRÉ LORS DES ENTRAÎNEMENTS ET DES MATCHS
- > PERMETTRE LA FORMATION DES ÉDUCATEURS ET ENCADRANTS
- > ORGANISER ET RÉALISER DES STAGES



→ PARTICIPER À DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

- > ACCÉDER AUX CRÉNEAUX RÉSERVÉS (TERRAINS, VESTIAIRES ...)
- > UTILISER LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE MIS EN PLACE PAR LE CLUB



→ PARTICIPER AUX RENCONTRES EN COMPÉTITIONS

- > DROITS D'ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS, COUPES ...
- > ARBITRAGE, DISCIPLINE ...
- > DÉPLACEMENTS, COLLATIONS ...
- > FRAIS D'ENTRETIEN (MAILLOTS ...)



→ PERMETTRE L'ACHAT DU MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENTS

- > MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES (BALLONS, BUTS, CHASUBLES ...)
- > ÉQUIPEMENTS TEXTILES (MAILLOTS, SHORTS, SURVÊTEMENTS ...)
- > PHARMACIE



→ CONTRIBUER À LA VIE DU CLUB

- > SOIRÉE DU CLUB
- > ORGANISATION DE TOURNOIS
- > LOTOS

À QUOI SERT LE COÛT D'ADHÉSION AU CLUB (LICENCE) ?

J'ADHÈRE AU CLUB EN PAYANT MA COTISATION

EXEMPLE : 100 €



LE CLUB UTILISE CETTE COTISATION POUR FINANCER



CES FRAIS, PAR LICENCIÉ, REPRÉSENTENT

130 €

IL RESTE À FINANCER PAR LE CLUB

30 €

VIA

